

Compte rendu de la réunion de la communauté de communes du 17 mars 2016 à Saint-Germain-la-Ville

Titulaires présent(e)s : Mmes, MM. Gilles ADNET, Jean-Claude ARNOULD, Jean-Paul BRIGNOLI, Yvéric BRODIER, Bernard COUSIN, Catherine DETHUNE, Françoise DROUIN, Hubert FAUCONNIER, Etienne HERRISSANT, Philippe HINCELIN, Maurice HUET, Michel JACQUET, Raymond LAPIE, Jean-Christophe MANGEART, William MATHIEU, André MELLIER, Martine MENISSIER, Danièle MICHEL, Joël PERARDEL, Maurice PIERRE, Catherine PUJOL, Sylvain ROGER, Jean-Marie ROSSIGNON, Jérôme ROUSSINET, René SCHULLER, Marcelle SCIEUR, Murielle STEPHAN, Pascal VANSANTBERGHE, Noël VOISIN DIT LA CROIX.

Titulaires absent(e)s non remplacé(e)s par un(e) suppléant(e) :

Mme Marie ANCELLIN, absente excusée ;
M. Roger BERTON, absent excusé ;
M. Bernard FURNE, absent excusé, a donné pouvoir à Mme Catherine PUJOL ;
M. André KUHN, absent excusé, a donné pouvoir à Mme Catherine PUJOL ;
M. Luc MILLON, absent excusé ;
M. Christophe PATINET, absent excusé, a donné pouvoir à M. Maurice HUET ;
M. Jean-Jacques PILLET, M. Alexandre BODIN, M. Fabrice REVELLI.

Soit 32 votants.

Suppléants présents : Mmes, MM. Audrey SCHULLER, Andrée VIART, Damien GALLOIS, Claudy MATHIEU, Dominique MILLON, Marie-Ange GRUÉ, Muriel RENAULT.

Suppléants excusés : Mmes, MM. Daniel HERBILLON, Sabine STIEVENART, Éric MERCIER.

Fusion des communautés de communes

Monsieur Schuller rapporte les résultats de la commission CDCI concernant notre demande de rester seul et l'amendement relatif au rattachement des communes de Courtisols, Somme-Vesle et Poix. Le projet a été accepté à la majorité absolue des participants. Le rattachement des trois communes nécessitera une adaptation des compétences en particulier pour la REOM.

Présentation du site internet de la communauté de communes.

Mme Claudy Mathieu présente le site internet de la communauté de communes, l'ensemble des participants l'a trouvé bien fait et agréable, il importe maintenant à chacun d'y apporter des éléments afin de le faire vivre et qu'il reste attractif par ses mises à jours régulières.

Débat sur les zones d'activités économiques dans le cadre du SCOT

Après présentation des zones d'activité, chacune des communes ayant des terrains réservés disponibles a été invitée à réfléchir sur le retrait total ou partiel de ces terrains pour leur rendre leur caractère agricole.

Les discussions ont abouti au dispositif suivant :

Nuisement-sur-Coole : rien à modifier ;

Marson : rien à modifier ;

Omey : rien à modifier ;

Ecury-sur-Coole : rien à modifier

Mme DETHUNE fait savoir que la zone avait la possibilité de s'agrandir mais après interrogation de l'Agence d'Urbanisme de Châlons, cette dernière a fait savoir que ce ne serait pas accepté, un accord aurait pu être donné pour une entreprise artisanale mais pas pour une entreprise industrielle.

Vitry-la-Ville : un hectare projeté ;

Francheville : garde la petite parcelle à gauche de 1,05 hectares ;

Mairy-sur-Marne : disparition de 7,2 hectares potentiels ;

Pogny : proposition d'étendre la zone d'activité économiques ;

Saint-Germain-la-Ville : conservation d'un hectare sur les 7,84 classés en espace potentiel, soit 6,84 hectares supprimés.

Coupetz : suppression de toute la zone en jaune, conservation de l'espace en violet et 0,5 hectares disponibles.

Questions diverses

Monsieur le Président expose que la fusion des communautés de communes demande une étude. Le cabinet Laurent Bernard accepte de faire cette étude pour une somme de 5 à 6 000 € HT

Il faudra prévoir des commissions d'étude. Afin de ne pas multiplier les réunions, elles seront réduites au nombre de trois :

- 1) Gouvernance – finances – ressources humaines
- 2) Scolaire – périscolaire – animation
- 3) Environnement – Eau – Assainissement – incendie et secours

Pour chaque commission il faut environ 10 à 12 personnes de la CCMC qui pourront se mettre au travail rapidement, Courtisols, Somme-Vesle, et Poix proposent de nommer un délégué par commission, pour chacune de leur commune.

Dans chaque commission sont nommés :

Gouvernance – finances – RH : M. Jean-Paul BRIGNOLI – M. René SCHULLER – M. Joël PERARDEL – Mme Martine MENISSIER – Mme Catherine DETHUNE – M. Jean-Marie ROSSIGNON – M. André MELLIER – M. Hubert FAUCONNIER-M. Pascal VANSANTBERGHE – Mme Françoise DROUIN – M. Michel JACQUET.

Scolaire – périscolaire – animation : Mme Claudy MATHIEU – M. Noël VOISIN – Mme CATHERINE PUJOL – Mme AUDREY SCHULLER – M. André KUHN – M. André MELLIER – M. Pascal VANSANTBERGHE – Mme Françoise DROUIN – M. Michel JACQUET

Environnement – eau – assainissement – incendie et secours : M. Jérôme ROUSSINET – M. Maurice HUET – M. Maurice PIERRE – M. Sylvain ROGER – M. Jean-Claude ARNOULD – M. Bernard FURNE – M. André MELLIER – M. Pascal VANSANTBERGHE – M. Michel JACQUET

Les élus absents lors de la réunion qui souhaitent s'inscrire dans les commissions sont invités à se faire connaître.

PLUI

Le résultat de la consultation des communes ne donnant pas de majorité qualifiée, le PLUI n'est pas adopté.

La dissolution du **syndicat de transport scolaire** a été promulguée, les actifs restant représentent la somme de 122 438 €.

Monsieur Fauconnier a fait le point sur les travaux en cours.

Maison médicale : le calendrier est respecté et le travail est de qualité.

Gymnase de Vésigneul-sur-Marne : les travaux avancent avec une bonne coordination des entreprises.

SPANC

Un travail est actuellement mené avec l'Agence de l'Eau afin de présenter les dossiers de la tranche conditionnelle de manière à ce que ceux-ci entrent dans le cadre des nouveaux critères définis par l'ARS.

Prochaines réunions :

7 avril commission des finances à 20 h 30 à Vitry-la-Ville

14 avril réunion de la communauté de commune à 20 h 30 à Omey

11 avril réunion du bureau à Pogny

29 mars commission scolaire à 19 h 30 après le conseil d'école de Nuisement

18 avril commission animation à 20 h 30 à Nuisement

2^{ème} quinzaine du mois d'avril commission eau potable